

L'an deux mille DOUZE, le 6 DECEMBRE, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Martine VALLIER

Date de convocation du Conseil communautaire : 29 novembre 2012

Etaient présents :

- **ARCINS :** Claude GANELON, Daniel PARABIS
- **ARSAC :** Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
- **CANTENAC :** Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Michel PICONTO
- **CUSSAC :** Dominique FEDIEU, Emile MEDINA, Jean-Luc NABET
- **LABARDE :** Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD
- **LAMARQUE :** Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
- **LUDON MEDOC :** Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Rolland HEBRARD, Martine VALLIER, Jean-Pierre LAMY
- **MACAU :** Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE, Anne SAVIN de LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE
- **MARGAUX :** Jacqueline DOTTAIN, Claude BERNIARD, Jean-Marie GAY
- **LE PIAN MEDOC :** Didier MAU, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU
- **SOUSSANS :** Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO

Concerne : 2012-0612-02 Système d'Informations Géographiques – Avenant – Autorisation de signer –
Décision

Le 1^{er} mars 2007, une convention a été signée entre la Communauté de Communes et la Direction Générale des Impôts. Par voie d'avenants, certains partenaires ont été associés à ce projet.

Par délibération 09-81 du 3 décembre 2009, le Conseil communautaire a autorisé Monsieur le Président à signer une convention avec le Groupement d'Intérêt Public – Aménagement du Territoire et Gestion des Risques (GIP ATGeRI) permettant l'accès à la plateforme PIGMA.

Pour rappel, cette plate-forme a pour objectifs principaux :

- de favoriser l'interopérabilité entre les services,
- d'impulser une dynamique régionale de partage autour d'outils d'aide à la décision en complément des actions locales,
- de générer une économie d'argent public par la mutualisation des achats et des moyens.

La participation à PIGMA permet aux partenaires non seulement de disposer de données en faisant remonter de l'information mais aussi :

- d'accéder à un référentiel géographique commun et unique sur toute l'Aquitaine (référentiels géographiques : photographies aériennes, voies, bâtis et adresses),
- de réaliser le catalogage des données existantes en Aquitaine qui va devenir obligatoire dans le cadre de l'application de la directive européenne INSPIRE,

- de partager des données « métier » complémentaires aux référentiels déposés par les partenaires de PIGMA
- d'accéder à l'information via un Extranet pour les organismes ne bénéficiant pas de SIG,
- de bénéficier de la mise en forme, la vérification et l'enrichissement permanent des supports géographiques.

Il est proposé au Conseil Communautaire, par avenant, d'ajouter au titre des partenaires, le Groupement d'Intérêt Public – Aménagement du Territoire et Gestion des Risques (GIP ATGeRI) et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à le signer.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention de numérisation du cadastre permettant au Groupement d'Intérêt Public – Aménagement du Territoire et Gestion des Risques (GIP ATGeRI) d'être associé en tant que nouveau partenaire.

Pour copie conforme

Arsac, le 10 décembre 2012

Le Président,

Gérard DUBOIS

